



Calendrier 2017 de Collecte des Ordures Ménagères

Collecte du bac bleu toutes les semaines paires		Collecte du bac gris chaque semaine
janvier	Jeudi 12 ; 26	Vendredi 6 ; 13 ; 20 ; 27
février	Jeudi 9 ; 23	Vendredi 3 ; 10 ; 17 ; 24
mars	Jeudi 9 ; 23	Vendredi 3 ; 10 ; 17 ; 24 ; 31
avril	Jeudi 6 ; 20	Vendredi 7 ; 14 ; 21 ; 28
mai	Jeudi 4 ; 18	Vendredi 5 ; 12 ; 19 ; 26
juin	Jeudi 1 ; 15 ; 29	Vendredi 2 ; 9 ; 16 ; 23 ; 30
juillet	Jeudi 13 ; 27	Vendredi 7 ; Mercredi 12 ; Vendredi 21 ; 28
août	Jeudi 10 ; 24	Vendredi 4 ; 11 ; 18 ; 25
septembre	Jeudi 7 ; 21	Vendredi 1 ; 8 ; 15 ; 22 ; 29
octobre	Jeudi 5 ; 19	Vendredi 6 ; 13 ; 20 ; 27
novembre	Jeudi 2 ; 16 ; 30	Vendredi 3 ; 10 ; 17 ; 24
décembre	Jeudi 14 ; 28	Vendredi 1 ; 8 ; 15 ; 22 ; 29

Pour le centre-ville, les HLM et les gros producteurs :

- collecte du bac bleu tous les jeudis (mercredi 24 au lieu de jeudi 25 mai).

- collecte du bac gris tous les mardis et tous les vendredis (collecte du mercredi 12 juillet au lieu de vendredi 14 juillet, mercredi 16 août au lieu de mardi 15 août)

Pour tous renseignements sur la collecte, contactez le :

SICTOM de la région de Champagne - 3 rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE

Tél : 03.84.52.06.64 - Fax : 03.84.52.05.91 - Mail : sictom-champagnole@wanadoo.fr



ATTENTION

(arrêté municipal n°2010-088 du 1er avril 2010
réglementant la mise sur la voie publique des ordures ménagères)

Les dépôts des ordures ménagères sont autorisés à partir de 19 heures la veille de la collecte.

Une fois les collectes de déchets ménagers effectuées, les bacs sont retirés du domaine public ou rentrés dans les locaux où ils sont remisés,

au plus tard le jour de la collecte à 20 heures

Toute infraction est punie d'une amende de 1^e Catégorie



Collectes de Sang 2017

Salle des Fêtes de 16 h à 20 h

Mardi 31 Janvier

Mardi 4 Avril

Mardi 6 Juin

Mardi 8 Août

Mardi 10 Octobre

Mardi 12 Décembre

